



# AQESAP

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ÉDUCATRICES ET  
ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS EN ARTS PLASTIQUES

## L'INSTITUTIONNALISATION DES ARTS PLASTIQUES ET L'APPORT DE MONIQUE BRIÈRE

Suzanne Lemerise

La carrière de Monique Brière s'étend de 1950 à 1980 et s'inscrit dans la mouvance des grands changements en éducation auxquels elle a participé activement.

Dans notre précédente chronique, nous avons abordé le rôle d'Irène Senécal dans la légitimation d'un enseignement des arts plastiques remplaçant les traditionnels cours de dessin. En 1968, deux programmes d'arts plastiques sont institutionnalisés, l'un pour le primaire, l'autre pour le secondaire. Disciple de Senécal, Brière a enseigné plusieurs années avant d'occuper, en 1966, le poste de directrice de l'enseignement des arts plastiques à la Commission des Écoles catholiques de Montréal (aujourd'hui, la CSDM, Commission scolaire de Montréal). Dans l'exercice de ses fonctions, elle a rédigé de nombreux documents et guides pédagogiques qui ont fait école. Elle a surtout obtenu que soient engagés des conseillers pédagogiques spécialisés en arts plastiques pour encadrer des professeurs titulaires du niveau primaire. De plus, elle



Portrait de Monique Brière, 1993

a réussi à fournir gratuitement aux écoles des matériaux de grande qualité.

Son action ne s'arrêta pas là car, comme Senécal, elle a enseigné partout où l'on réclamait son expertise. Elle a été très active dans les diverses associations québécoises, nationales et internationales. Elle a représenté le Québec dans le monde entier grâce à sa participation à l'INSEA (Société internationale d'éducation par l'art). En 1993, elle a fait partie du comité organisateur du Congrès mondial de l'INSEA, tenu à Montréal, congrès qui a connu un grand retentissement local et international.

Elle a collaboré étroitement à la rédaction des programmes et des guides pédagogiques ministériels de 1968. Cependant, son rôle a été particulièrement

important lors de la révision des programmes de 1981-1982. Ces derniers sont fondés sur l'articulation de deux notions fondamentales, « Voir et faire l'image », concepts empruntés à Hélène Gagné qui a fourni le cadre théorique de cette révision. Fidèle à ses convictions liées à l'idée de l'importance à accorder à l'histoire de l'art dans un programme d'arts, Brière a joué un rôle essentiel pour assurer la diffusion d'images de l'art dans toutes les écoles. En collaboration avec l'éditeur Yvan Boulerice, elle a rédigé les ouvrages de la collection « Image de l'art » qui comprend un livre du maître accompagné de reproductions d'art de toutes les époques pour chaque degré sco-

laire du primaire et du secondaire. Ces publications ont suscité un nombre important d'innovations pédagogiques car les enseignants s'en servent encore comme tremplins pour explorer des avenues souvent insoupçonnées. Grâce à cette initiative de Monique Brière, l'élève se trouve toujours au cœur de l'aventure pédagogique; il enrichit ses propres images par une familiarisation avec le magnifique monde de l'art et son histoire.

**ERRATUM :**  
Dans notre dernier numéro, on aurait dû lire « Bourse Monique Brière » au lieu de « Bourse Irène Senécal ». Toutes nos excuses pour cette erreur.

### PREMIÈRE LAURÉATE DE LA BOURSE MONIQUE BRIÈRE

L'AQESAP est fière de remettre la première Bourse Monique Brière à Madame Maude Simoneau, étudiante finissante au baccalauréat en arts visuels à l'Université du Québec à Montréal. Cette bourse de 500 \$, nommée en l'honneur d'une grande pionnière de l'enseignement des arts plastiques au Québec, vise à promouvoir et à reconnaître l'engagement pédagogique des nouveaux enseignants en arts plastiques en milieu scolaire.

Maude Simoneau s'est vue décerner ce prix pour la qualité de la situation d'apprentissage et d'évaluation détaillée (SAÉ) intitulée *Cancer vs antidote* dans le cadre de son stage à l'automne 2006 à l'école secondaire Saint-Jean-Baptiste à Longueuil. L'AQESAP félicite cette future collègue. La remise officielle se fera lors du congrès disciplinaire qui se tiendra à Québec en novembre prochain.

Consultez le site [www.aquesap.org](http://www.aquesap.org) pour connaître les conditions du concours.